

Du Guesclin, dixième Preux

En 1890 Siméon Luce publia une notice au même titre que la présente contribution : *Du Guesclin, dixième Preux*¹. Pendant sa vie déjà Bertrand du Guesclin (ca. 1320-1380), petit noble Breton devenu connétable de France, semble avoir été une légende. Ses succès militaires en France et en Espagne contre des ennemis anglais, navarrais, espagnols et sarrasins lui ont valu une réputation solide qui résonnait dans les arts et la littérature de la fin du XIV^e et du XV^e siècle. Un des honneurs qui lui sera fait, est d'être associé aux Neuf Preux. Cette thématique devenue populaire au XIV^e siècle célèbre trois héros païens (Hector, Alexandre le Grand et Jules César), trois héros bibliques (Josué, David et Judas Macchabée) et trois héros chrétiens (Arthur, Charlemagne et Godefroy de Bouillon). Posés comme exemples, ces héros invitent à la comparaison et, quoique d'un nombre parfait – une triade de triades – la liste demandait pour certains d'être augmenté jusqu'à un chiffre arrondi. Parmi les noms proposés comme dixième Preux, celui de Bertrand du Guesclin s'est prouvé le plus durable².

Dans sa notice, Siméon Luce se penche sur quelques exemples du motif « Bertrand du Guesclin, dixième Preux » dont le plus concret est sans doute son apparition dans le *Triumphe des Neuf*

1 — Siméon Luce, « Du Guesclin, dixième Preux », dans : Siméon Luce, *La France pendant la guerre de Cent Ans. Épisodes historiques et vie privée au XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Hachette, 1890, p. 231-243.

2 — Wim van Anrooij, *Helden van weleer. De Negen Besten in de Nederlanden (1300-1700)*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 1997, p. 98 donne plusieurs exemples de dixième Preux: Pierre de Lusignan, Robert de Bruce, Henry V et Henry VIII d'Angleterre, l'empereur Charles V, Philippe le Bon, Charles III de Bourbon et Humphrey de Gloucester.

Preux. Cet incunable, paru pour la première fois en 1487 chez Pierre Gérard à Abbeville, ajoute après la séquence bien connue des preux canoniques un dixième chapitre portant sur Bertrand du Guesclin qui, apparaissant à l'auteur dans une vision nocturne, « disoit avoir desservy le nom de preux et pour tel le repputtoient les francois »³. Luce signale également une statue de Bertrand du Guesclin dans le château de Coucy. Cette statue a été ajoutée à une série de statues des Neuf Preux par Louis d'Orléans vers 1400. Luce souligne que l'idée de promouvoir Bertrand du Guesclin au statut de dixième Preux est venue du poète Eustache Deschamps, qui a effectivement écrit plusieurs ballades sur le sujet, dont la première en 1373, donc du vivant du connétable⁴. Comme Deschamps était « le poète ordinaire » de Louis d'Orléans, Luce conclut naturellement que ce duc doit avoir été le grand moteur derrière « la merveilleuse légende qui se forma dès la fin du XIV^e siècle autour du nom de Du Guesclin et dont la critique historique est fort loin encore d'avoir dissipé complètement les ombres ». Portant plus loin son argumentation, Luce montre les diverses affinités sociales entre le duc d'Orléans et le connétable. Tout d'abord, le dernier fut le parrain du premier. Puis, après la mort de Du Guesclin en 1380 une grande partie de ses camarades de guerre passa au service de Louis. Après le meurtre de celui-ci, ces hommes de guerre continuèrent à défendre sa cause sous le nom d'Armagnacs, aidant le dauphin de France (et donc « le parti véritablement national »)⁵. La boucle sera enfin bouclée avec Jeanne d'Arc, associée au parti des Armagnacs, qui envoie en signe de respect pour Du Guesclin un petit anneau d'or à sa veuve, Jeanne de Laval. Tous ces liens d'ordre social et émotif portent Luce à croire que Louis d'Orléans doit avoir été le commanditaire de la *Chanson de Bertrand du Guesclin*, œuvre biographique en forme d'épopée, écrite par Cuvelier entre 1380 et 1385. Finalement, Luce remarque que l'homme qui a fait mettre en prose cette *Chanson* était Jehannet d'Estouteville, encore un homme sorti de l'entourage intime du duc d'Orléans.

Même si l'attention que Louis d'Orléans portait à Bertrand du Guesclin est évidente et ne doit pas être sous-estimée, il faut freiner un peu l'enthousiasme de Luce dans ses hypothèses. Du Guesclin n'était que l'un des parrains du fils du roi. Il a effectivement tenu Louis sur les fonts baptismaux, mais l'enfant royal portera le nom

3 — Pierre Gérard, *Le Triumphe des neuf preux ouquel sont contenus tous les fais et proesses quilz ont achevez durant leurs vies avec l'ystoire de bertran de guesclin*, Abbeville, 1487, p. 531.

4 — Il s'agit de la ballade 362 : Eustache Deschamps, *Œuvres complètes*, éd. Auguste Queux de St Hilaire continuée par Gaston Raynaud, Paris, Didot, 1878-1903, t. III, p. 100-102.

5 — Siméon Luce, « Du Guesclin, dixième Preux », *op. cit.*, p. 242.

d'un autre parrain, le comte Louis d'Étampes⁶. En plus, comme l'avait déjà indiqué Gaston Raynaud en 1896, Louis d'Orléans n'avait que huit ans quand Cuvelier commençait la *Chanson* ; il avait seulement un an lorsque Deschamps introduisait le motif de « Bertrand du Guesclin, dixième Preux » dans ses poèmes⁷. L'intérêt de Louis d'Orléans pour Du Guesclin commencerait naturellement à un âge plus avancé et s'inscrit alors dans une tradition déjà bien établie de glorification du connétable défunt.

Or, dans cette tradition de glorification, le motif de Du Guesclin comme dixième Preux joue son rôle. Afin d'en mesurer l'importance, nous proposons d'en faire l'inventaire, qui sera subdivisé selon le médium du motif : textes, arts plastiques, images. Ensuite, il s'agit d'étudier les relations entre différents éléments de cet inventaire, avec au centre le *Triomphe des Neuf Preux*. Tout en soulevant de nouvelles questions, ce travail permettra de faire un tour d'horizon du motif « Du Guesclin, dixième Preux ».

L'inventaire

Luce avait raison de placer Eustache Deschamps au début de la tradition. L'idée d'évoquer un dixième Preux lui est peut-être venue de son maître Guillaume de Machaut qui, lui, promut le roi de Chypres, Pierre de Lusignan à ce statut⁸. Deschamps attribue l'honneur à Du Guesclin dans sa ballade 362, composée en 1373. Après la mort de Du Guesclin en 1380, quatre autres ballades (207, 239, LXXI et XXIX) jouent sur le même motif. En plus il y a le ix^e Lay qui attache notre connétable aux Neuf Preux par association à trois d'entre eux : Joshua, Alexandre et César. Il est à noter que la ballade XXIX connaît une diffusion considérable, parce qu'elle se retrouve dans sept manuscrits, dont trois manuscrits avec la *Chanson de Bertrand du Guesclin*⁹. Les deux auteurs étaient contemporains et

6 — Jean-Claude Faucon, *La Chanson de Bertrand du Guesclin par Cuvelier*, Toulouse, Editions du Sud, 1990, t. III, p. 259, n. 10 pense que l'enfant était nommé d'après le duc d'Anjou, suivant en cela Eugène Jarry, *La Vie politique de Louis de France, duc d'Orléans, 1372-1407*, Paris, Picard, 1889, p. 2, qui ne cite aucune source pour se justifier. Par contre, Paul Hay du Chastelet donne dans sa liste des « Preuves » dans son *Histoire de Bertrand du Guesclin*, Paris, chez Jean Guignard, 1666, p. 409, un extrait d'un registre de la Chambre des Comptes de Paris (1359-1381) qui lit : « et tenuit eum supra fontes Dominus Ludovicus Comis Stampensis et sic est nomen eius Ludovicus de Francia ».

7 — Gaston Raynaud, « Eustache Deschamps et Bertrand du Guesclin », dans : *Mélanges de philologie romane dédiés à Carl Walhund à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa naissance (7 janvier 1896)*, Mâcon, Protat et frères 1896, p. 374.

8 — Guillaume de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou Chronique du roi Pierre I de Lusignan*, éd. Louis De Mas Latrie, Genève, Fick, 1877, v. 7182-7185 et 8851-8854.

9 — BnF ms. fr. 5391, BnF ms. fr. 6221, BnF ms. fr. 1555, BnF ms. fr. 18623 (qui contient la version abrégée de la deuxième mise en prose de la *Chanson de Bertrand du*

leurs œuvres, ayant en commun leur glorification du connétable, ont circulé en parallèle.

Dans la *Chanson de Bertrand du Guesclin*, Cuvelier témoigne à son tour que son héros fait partie des Preux :

Luy fu après sa mort une grace donnee
 Qui a tousjous pourra bien estre nombree,
 Car avecques les IX preux est sa grace nombree
 Le Xe appelé par sentence ordonnee¹⁰.

On peut se demander ce que Cuvelier veut dire avec « par sentence ordonnee ». Y a-t-il eu une proclamation (quasi-)officielle – mais de quelle autorité alors – qui nomme Du Guesclin dixième Preux ? Toute information sur le sujet nous manque. Quoi qu'il en soit, dans quatre manuscrits de la *Chanson*, on trouve répété l'affirmation de notre motif :

Couronne portera si longuement est vis,
 Ou nombre des IX preux deveroit estre mis¹¹.

Dans un seul manuscrit, on trouve cette troisième référence :

En la table des preuz, saichez par verité,
 Est le Xe preu par son nom appelé¹².

La nomination de Bertrand du Guesclin comme dixième Preux est reprise dans le prologue – un endroit privilégié – de la première mise en prose de la *Chanson*, datant de 1387 : « [...] qui de vaillance et de largesse puet et doit estre accompagné aux neuf preux, pour les beaux faiz qu'il fist et acheva en son vivant »¹³. C'est ce dernier

Guesclin). Les manuscrits avec la *Chanson* : BnF ms. NAF 993, BnF ms. fr. 850 et Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes 428. Dans ces trois derniers on trouve encore six autres poèmes de Deschamps : les ballades 206, 207, LXIX, LXX, LXXI et le rondeau 652.

10 — Jean-Claude Faucon, *La Chanson de Bertrand du Guesclin par Cuvelier*, t. I, *op. cit.*, v. 10857-10860. Sur le dernier vers, voir Jean-Claude Faucon, *La Chanson de Bertrand du Guesclin par Cuvelier*, t. III, *op. cit.*, p. 159.

11 — Jean-Claude Faucon, *La Chanson de Bertrand du Guesclin par Cuvelier*, t. II *Varia Lectio*, *op. cit.*, FEC, A 19850, v. 41-42. Il s'agit des manuscrits Paris, Bibliothèque de l'Arse-nal 3141, Le Mans, Bibliothèque municipale 14, Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes 428, Paris, BnF ms. fr. 850.

12 — Jean-Claude Faucon, *La Chanson de Bertrand du Guesclin par Cuvelier*, t. II *Varia Lectio*, *op. cit.*, D 20090, V. 362-363. Il s'agit du manuscrit Londres, British Library Yates Thompson 35.

13 — Claude Ménard, *Histoire de messire Bertrand du Guesclin, connestable de France, duc de Molines, comte de Longueville et de Burgos contenant les guerres, batailles et conquestes faites sur les Anglais, Espagnols et autres durant les regnes des rois Jean et Charles V. Escrite en prose l'an MCCCCLXXXVII à la requeste de messire Jean d'Estouteville et nouvellement mise en lumière par M^r Claude Ménard*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1618, p. 2. Pour plus d'informations sur la *Chanson* et ses deux mises en prose, voir Yvonne Vermijn, « Chacun son Guesclin : la réception des cinq versions de l'œuvre de Cuvelier à la fin du Moyen Âge », dans : *Actes*

texte qui sera la source du dixième chapitre du *Triomphe des Neuf Preux*, publié un siècle plus tard et sur lequel nous reviendrons. Pour l'instant, il suffit de souligner l'importance de la *Chanson*, qui trouve son origine et son milieu de diffusion auprès de la cour royale de France et qui est représentée aujourd'hui, avec ses deux mises en prose, par une collection de vingt-quatre manuscrits, plus sept éditions imprimées avant le milieu du XVI^e siècle.

D'autres textes reprennent le motif de Du Guesclin, dixième Preux : il y a bien sûr Sébastien Mamerot, qui n'a peut-être jamais réalisé le chapitre sur Du Guesclin dans son *Histoire des Neuf Preux* (1463), mais qui en avait néanmoins l'intention, répétée dans son prologue¹⁴. Il y a également un poème au sujet des Neuf Preux dans la BnF ms. fr. 11464 (XV^e siècle), édité par Gianni Mombello et dont la dixième strophe est la suivante :

De Glesaquin missire Bertran
Qui Espagne conquist en un an,
Et de France getta touz ennemis
Pour ce du ranc des preux est mis¹⁵.

Dans le *Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre* (1456-61), Du Guesclin apparaît encore en tant que dixième Preux. Avec Charlemagne et César, il est le vainqueur des Anglais : « [...] et si fit tant de vaillances contre vous et aultres car on le met en France ou nombre des preux »¹⁶. Vers la fin du XV^e siècle l'astrologue et écrivain Simon de Phares confirme encore la réputation de Du Guesclin : « [...] il fut connestable de France et acheva de moult haultes entreprinses en son temps et tant qu'i est estymé et mis ou nombre des preux »¹⁷.

Une dernière référence textuelle à Bertrand Du Guesclin comme dixième Preux est très marginale, mais il vaut la peine de s'y arrêter un petit instant¹⁸. Dans le manuscrit Geraardsbergen, origi-

du XIX^e congrès international de la Société Rencesvals, éd. Philip Bennett e.a., Oxford, British Rencesvals Publications, à paraître. Voir aussi Yvonne Vermijn, « Bertrand du Guesclin, version A » et « Bertrand du Guesclin, version B », dans le projet « La vie en prose » de l'Université de Milan : <http://users2.unimi.it/lavieenprose/index.php/titres> Consulté le 15 novembre 2013.

14 — Richard Trachsler, « Le seigneur et le clerc. Sébastien Mamerot et la naissance du dixième Preux », dans : *Senefiance*, t. XXXVII, 1995, 541-553.

15 — Gianni Mombello, « Les complaints des IX Malheureux et des IX Malheureuses. Variations sur le thème des Neuf Preux et du Vado Mori », dans : *Romania*, t. LXXXVII, 1966, p. 378.

16 — Horst Schroeder, *Der Topos des Nine Worthies in Literatur und bildener Kunst*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1971, p. 344.

17 — Simon de Phares, *Recueil des plus célèbres astrologues*, éd. Jean- Patrice Boudet, Paris, Champion, coll. SHF, 1997, p. 494.

18 — Sur cet exemple, voir Wim van Anrooij, *Helden van Weleer*, op. cit., p. 102.

naire des Pays-Bas méridionaux et qui date de la fin du ^{xv}^e siècle, nous trouvons un texte en moyen-néerlandais, *Van den Neghen den Besten* (fin ^{xiii}^e siècle). Outre ce texte, le manuscrit contient une collection d'inscriptions que le scribe a vraisemblablement tirées de diverses œuvres d'art. Le numéro 36 de cette collection se lit ainsi :

Ector Alex Julius Josue David Machabeus
Arturus Karolus sunt fortes et Godefridus Betrandus (*sic*)

Malheureusement, rien n'est connu sur l'origine de cette inscription, mais il est intéressant de retrouver notre motif dans un manuscrit où le moyen-néerlandais prédomine. Certes, la Flandre était orientée culturellement vers le royaume de France, et la migration de la réputation de Du Guesclin vers le Nord et dans une autre domaine linguistique s'expliquerait donc. Que le scribe ait repris cette inscription, sans explication quelconque, semble impliquer que le public était capable de reconnaître dans ce seul mot « Betrandus » notre connétable, le dixième Preux. Malheureusement, le public du manuscrit est difficile à déterminer : les éditeurs émettent l'hypothèse qu'il était destiné à un usage privé seulement¹⁹. La renommée de Du Guesclin dans le Nord était de toute façon éphémère, car dans les trois manuscrits et l'incunable où l'on retrouve la même inscription que dans le manuscrit Geraardsbergen, et dont plusieurs sont originaires des Pays-Bas, le nom de Du Guesclin a été enlevé de la liste²⁰.

Outre ces témoins textuels du statut de Bertrand du Guesclin comme dixième Preux, on en trouve un nombre modeste d'autres expressions artistiques. On a bien-sûr la statue de Coucy, déjà signalée par Luce et aujourd'hui perdue. Une pareille statue a été retrouvée au château de Pierrefonds, qui appartenait également au duc Louis d'Orléans²¹. À la toute fin du ^{xv}^e siècle, l'inventaire du château de Chambéry, siège des ducs de Savoie, signale dix tapisseries : une pour chaque Preux, avec la dixième figurant Du Guesclin²². Louis d'Orléans possédait un gobelet d'argent « aux armes des 10 Preux » ; le duc Jean de Berry avaient « vint esmaulx

19 — Voir *Het Geraardsbergse Handschrift*, Hs. Brussel, Koninklijke Bibliotheek van België, 837-845, éd. Peter Boot et Herman Brinkman, La Haye, Huygens Instituut ING, coll. Middeleeuwse Verzamelhandschriften uit de Nederlanden I, 2003: <http://geraardsbergen.huygens.knaw.nl/front.html#d0e2567> Consulté le 16 novembre 2013.

20 — Wim van Anrooij, *Helden van weleer*, *op. cit.*, note 61.

21 — Philippe Bonnet-Laborderie, « Le dépôt lapidaire de Pierrefonds et la statuaire de Viollet le Duc », dans : *Actes du colloque international Viollet-le-Duc (1980)*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1982, p. 191.

22 — Horst Schroeder, *Der Topos des Nine Worthies in Literatur und bildener Kunst*, *op. cit.*, p. 210.

d'or, esmailliez de rouge cler, des Preux et des Preuzes »²³. Dans les deux cas, il semble probable, en vue de l'époque et du milieu social des propriétaires, que le dixième Preux était Du Guesclin. Dans ce cadre des attributions incertaines, il faut également mentionner l'une des *Cent Ballades* de Christine de Pizan, dans laquelle elle célèbre un dixième Preux anonyme²⁴.

Pour terminer cet inventaire, il faut mentionner les traités de blason et les armoriaux dans lesquels une petite tradition semble s'être installée de présenter le blason de Du Guesclin directement après ceux des Neuf Preux²⁵. Un exemple spécial est l'armorial portugais connu sous le nom *Livro do Armeiro-Mor*, ou *Livre du Grand Armurier*, daté entre 1506 et 1509²⁶. Cet armorial nous présente dans son premier chapitre les Neuf Preux et Du Guesclin dans une série d'images, qui a visiblement été recopiée sur les gravures de la première édition du *Triumphe des Neuf Preux*. Il s'agit alors de s'interroger sur la relation entre l'incunable français et le manuscrit portugais et de retracer l'itinéraire du *Triumphe* au plus près possible.

L'itinéraire du *Triumphe des Neuf Preux*

Le *Triumphe des neuf preux, ouquel sont contenus tous les fais et proesses quilz ont achevez durant leurs vies, avec l'ystoire de bertran de guesclin* est le témoin le plus complet et le plus clair de l'élévation de Bertrand du Guesclin au statut de dixième Preux. De cette œuvre nous connaissons six éditions : la première à Abbeville par Pierre Gérard en 1487 (10 exemplaires connus), celle de Michel Lenoir à Paris en 1507 (4 exemplaires connus), puis la traduction en catalan de German Gallarde, imprimée à Lisbonne en 1530 (3

23 — *Ibid.*, p. 209 et 219.

24 — Ballade 92 ; Christine de Pizan, *Œuvres poétiques*, éd. Maurice Roy, Paris, Firmin-Didot (Société des anciens textes français), 1886, t. I, p. 92. Voir aussi Horst Schroeder, *Der Topos des Nine Worthies in Literatur und bildener Kunst*, op. cit., p. 210-211. Pour une raison inconnue Schroeder pense qu'il ne s'agit pas de Du Guesclin dans ce poème, tandis qu'il en reconnaît la probabilité dans les cas du gobelet de Louis d'Orléans et des émaux du duc de Berry.

25 — C'est le cas dans au moins cinq manuscrits. Le premier est du XVI^e siècle : BnF ms. fr. 6128 (f. 14v et 15r), puis Toulouse, BM 0798 (fol. 9r). Les autres, déjà énumérés par Horst Schroeder (*Der Topos des Nine Worthies in Literatur und bildener Kunst*, op. cit., p. 263 et 266) sont du XV^e siècle : BnF ms. fr. 32573 (f. 159r), BnF ms. fr. 18651 (fol. 1r), Österreichische Nationalbibliothek, Cod. Vindob. 3336 (fol. 1r).

26 — *Feitorias. Kunst in Portugal ten tijde van de Grote Ontdekkingen (einde 14^e eeuw tot 1548)*, Koninklijk Museum voor Schone Kunsten, Antwerpen 29 september-29 december 1991, Stichting Europalia International, 1991, p. 221 et Francisco de Simas Alves de Azevedo, *Uma interpretação histórico-cultural do Livro do Armeiro-Mor. Fastos significativos da história da Europa reflectidos num armorial português do séc. XVI*, Lisbonne, F.A. d'Almeida Alves de Azevedo, 1966.

exemplaires connus), reprise tout de suite en Espagne par Juan Navarro à Valencia en 1532 (4 exemplaires), puis par Jean Iñiguez à Alcala de Henares en 1585 (15 exemplaires) et pour finir celle de Balthasar Simon, à Barcelone en 1586 (3 exemplaires connus)²⁷. Il est à noter pourtant que le passage en Espagne de l'œuvre coïncide avec la suppression du chapitre sur Du Guesclin, qui ne figure donc que dans les trois premières éditions.

Dans le prologue qui précède le chapitre sur Du Guesclin dans le *Triumphe*, l'auteur nous fait part de la façon dont l'idée pour ce chapitre lui est venue. Dans une vision nocturne, Du Guesclin lui est apparu en lui demandant d'être inclus dans son œuvre afin de pouvoir joindre l'élection du meilleur Preux par Dame Triumphe. Pour convaincre l'auteur, Du Guesclin lui assure qu'il n'aura pas beaucoup de travail, car il trouvera son histoire dans « ung volume ia approprie qui ne te sera pas si grande peine que daucuns des autres que tu as cherche en divers livres »²⁸. La vie de Du Guesclin a donc déjà été composée ; le travail de compilation que l'auteur a dû faire pour écrire les vies des Preux dans les autres chapitres, n'était plus nécessaire dans le cas du dixième Preux. Après l'approbation de Dame Triumphe, l'auteur se met au travail en nous rapportant sa méthode : ayant trouvé le volume dans son étude, il se met « a lire et mettre a mémoire ses entreprinses qui certes me semblèrent dignes de grande recommandacion »²⁹. Or, le produit de ce travail est une version rigoureusement abrégée de la première mise en prose de la *Chanson de Bertrand du Guesclin*.

Cette première mise en prose, commandée par Jehannet d'Estouteville et terminée en 1387, suit de très près la *Chanson*³⁰. L'auteur a repris tous les événements que rapporte Cuvelier et dans le même ordre. Ce n'est que dans les détails que les deux textes diffèrent. Pour ne donner qu'un exemple : dans la *Chanson* Cuvelier nous dit, à l'épique, que le père de Bertrand du Guesclin est le seigneur d'un « chasteau grant » à la Motte Broons³¹. La

27 — Voir pour le nombre d'exemplaires des éditions l'Universal Short Title Catalogue : <http://www.ustc.ac.uk/> Consulté le 13 novembre 2013.

28 — Pierre Gérard, *Le Triumphe des neuf preux*, op. cit., p. 531-532.

29 — Pierre Gérard, *Le Triumphe des neuf preux*, op. cit., p. 534.

30 — Voir Yvonne Vermijn, « Trois traditions manuscrites parallèles : la *Chanson de Bertrand du Guesclin* et ses mises en prose de 1380 à 1480 », dans : *Pour un nouveau répertoire des mises en prose. Roman, chanson de geste, autres genres*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 347-360. Voir aussi Yvonne Vermijn, *Chacun son Guesclin. La réception des quatre versions de l'œuvre de Cuvelier*, mémoire de maîtrise inédite, Utrecht, 2010, p. 32-35, disponible sur : <http://igitur-archive.library.uu.nl/student-theses/2010-0826-200357/UUindex.html> Enfin l'article de Martine Thiry-Stassin, « Bertrand Du Guesclin, approches du *Triumphe des Neuf Preux* », dans un recueil d'articles sur le roman français dans les premiers imprimés, à paraître chez Classiques Garnier.

31 — Jean-Claude Faucon, *La Chanson de Bertrand du Guesclin par Cuvelier*, t. I, op.

mise en prose au contraire, remarque « que lors teinssent pou de terre »³². Le *Triumphe* s'accorde à cette dernière version : le père de Bertrand ne tient « gaires grant terre »³³. Il en va ainsi avec toutes les petites divergences entre la *Chanson* et sa mise en prose : le *Triumphe* s'accorde toujours avec la dernière. Vers la fin du *Triumphe*, la relation avec la mise en prose devient encore plus claire, car l'auteur reprend littéralement des phrases entières. Un exemple suffira comme illustration : « Mais le roy Charles envoya hastivement au devant et commanda le corps estre admene a saint denis en France affin destre enterre au pie de la sepulture ou luy mesmes devoit estre mis apres son trespasement »³⁴.

Le texte de la deuxième édition en français du *Triumphe*, celle de Lenoir en 1507, ne diffère en rien de la première. La traduction en catalan pour l'édition de Gallarde est également très fidèle. Elle a été faite par Antonio Rodriguez « Portugal principal Rey Darmas des Rey nuestro senor »³⁵. Le livre a été dédié au roi portugais Don Joan III, mais dans la traduction du prologue Rodriguez n'élimine pas la dédicace originale au roi français Charles VIII. Il est alors certain que Rodriguez suit l'édition de Gérard et non celle de Lenoir, qui avait été dédiée à Louis XII.

Il semble que l'intérêt pour le *Triumphe* de la part d'Antonio Rodriguez, et de la cour de Portugal, a été éveillé par le *Livro do Armeiro-Mor*, déjà présenté à la fin de notre inventaire. Cet armorial ne reprend pas le texte de l'incunable français, mais il prend ses gravures comme modèles dans son premier chapitre sur les Neuf Preux. Tous, Du Guesclin inclus, sont présentés de la même façon : la tenue, les attributs, les blasons et jusqu'aux détails de la décoration des armes (ill. 1 et 2). L'enlumineur du manuscrit était le roi d'armes du roi de Portugal Manuel I^{er}, Jean du Cros. Il était d'origine française et, n'arrivant au Portugal qu'en 1491 ou 1492, il a bien pu connaître le *Triumphe*³⁶. Le *Livro* s'est vite retrouvé

cit., V. 50.

32 — Claude Ménard, *Histoire de messire Bertrand du Guesclin*, op. cit., p. 3.

33 — Pierre Gérard, *Le Triumphe des neuf preux*, op. cit., p. 534.

34 — Claude Ménard, *Histoire de messire Bertrand du Guesclin*, op. cit., p. 541 et Pierre Gérard, *Le Triumphe des neuf preux*, op. cit., p. 587.

35 — German Gallarde, *Cronica llamada el triumpho de los nueve preciados de la fama, en la qual se contienen las vidas de cada uno, y los excellentes hechos en armas y grandes proezas que cada uno hizo en su vida, con la vida del muy famoso cavallero Beltran de Guesclin, condestable que fue de Francia y Duque de Molinas. Nuevamente traslada de language francesa en nuestro vulgar castellano por el honorable varon Antonio Rodriguez Portugal principal Rey Darmas des Rey nuestro senor*, Lisbonne, 1530.

36 — Selon *Feitorias*, op. cit., p. 221, il paraît que Du Cros s'est basé sur le *Livro dos Reis de Armas*, un armorial fait par son prédécesseur João Rodriguez à la fin du xv^e siècle, mais ce livre a été perdu lors du grand tremblement de terre à Lisbonne en 1755 et il est donc impossible de savoir si les Neuf Preux avec Du Guesclin s'y retrouvaient et s'ils s'inspiraient

III. 1 :
Bertrand du Guesclin
dans le *Triumphe des Neuf Preux*
de Gérard
(Abbeville 1487).
Source : BnF.



III. 2 :
Bertrand du Guesclin
dans le *Livre du Grand Armurier*.
Source : Arquivo Nacional Torre
do Tombo.



dans la possession du maître d'armes royal Alavaro da Costa et de ses successeurs. Il semble alors logique qu'Antonio Rodriguez, dans sa fonction de roi d'armes, ait connu le *Livro* et il est légitime de supposer que ce manuscrit présente le lien suivant lequel le *Triumphe* est passé au Portugal.

Des ombres à dissiper...

Pourtant, le dernier mot n'a pas encore été dit sur les gravures de Gérard, car elles nous posent devant un certain nombre de problèmes. Premièrement, on peut se demander pourquoi Du Guesclin n'est pas représenté avec ses propres armoiries, qui sont « d'argent à l'aigle bicéphale éployée de sable becquée et membrée de gueules, à la cotice du même brochant sur le tout ». Par contre, on voit dans la gravure les armoiries de la ville de Lyon : « de gueules au lion d'argent, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or ». Or, en comparant cette gravure avec une autre gravure représentant Du Guesclin – celle qui ouvre l'incunable avec la version abrégée de la deuxième mise en prose de la *Chanson* – on retrouve les armoiries de Lyon (ill. 3)³⁷. Ici, la chose s'explique, car cette édition vient d'une presse lyonnaise, celle de Guillaume Leroy. Sa datation est incertaine, mais elle est estimée à 1487 – la même année que l'édition du *Triumphe* de Gérard. Il semble donc que Gérard a pris la gravure de Leroy comme exemple, même s'il faut avouer que la ressemblance entre les deux gravures, outre les armoiries, est assez restreinte. Pourquoi Gérard a-t-il repris les armoiries d'une ville concurrente ? Ne connaissait-il pas les armoiries réelles de Du Guesclin ?³⁸ Ne reconnaissait-il pas les armoiries de Lyon ? Le mystère s'approfondit encore quand on remarque que Gérard ne les a pas reprises fidèlement : il représente les fleurs de lis *semés*, là où, depuis 1376, Lyon portait trois fleurs de lys. Sur ses habits, par contre, le Du Guesclin de Gérard porte les trois fleurs de lys.

Un deuxième problème se présente quant à l'origine des gravures de l'édition Gérard. La gravure de Bertrand du Guesclin a clairement été faite pour cette édition, car la représentation corres-

également des gravures de Gérard.

37 — Guillaume Leroy, *Livre des faiz de messire Bertrand du Guesclin chevalier, jadis connestable de France et seigneur de Longueville*, Lyon, 1487.

38 — Francesco De Simas Alves de Azevedo, *Uma interpretação histórico-cultural do Livro do Armeiro-Mo, op. cit.*, p. 98, avait également remarqué les armoiries « fautives » de Du Guesclin dans le *Livro do Armeiro-Mor*. S'étonnant de l'ignorance du roi d'armes Jean du Cros, il en conclut que celui-ci, quoique francophone, n'a pas pu être d'origine française : il serait d'origine bourguignonne. Cette conclusion nous paraît aussi étrange que fautive.



Ill. 3 : Bertrand du Guesclin
dans *La Chronique de Bertrand du Guesclin* de Leroy (Lyon, 1487).
Source : BnF.

pond à la description dans le texte : « ung bachelier bien arme de toutes pieces excepte la teste qui de nouveau estoit tondue en sa main tenant une espee dont le fourreau estoit tout couvert de velours asur seme de fleurs de lis »³⁹. Pourtant, il faut remarquer que la gravure de Du Guesclin diffère quelque peu des gravures des autres Preux dans cette édition. Les Neuf Preux sont représentés « en marche », avec les jambes écartées et les talons levés, le visage en 3/4 face, des visages barbus interchangeable ; seul Bertrand est campé droit sur les deux pieds, le visage de profil, le regard tendu vers la pointe de l'épée. Il semble donc que les gravures des Neuf Preux n'ont pas été faites au même moment que celle de Du Guesclin et qu'elles n'ont donc pas été faites pour l'édition de Gérard. Pour le moment, l'origine de ces gravures reste obscure, mais, le *Triumphe* étant le premier texte imprimé sur les Neuf Preux, il semble probable qu'il faut chercher leur provenance dans des séries de portraits gravés antérieures⁴⁰.

Ce sont là des questions intéressantes qui attendent une réponse. Sur le sujet de Du Guesclin, dixième Preux, on n'a pas encore « dissipé complètement les ombres » comme le souhaitait Siméon Luce en 1890. Pourtant, en faisant un inventaire qui développe ses travaux de pionnier, on a bien pu montrer combien le motif a suscité l'intérêt depuis la fin du XIV^e jusqu'au milieu du XVI^e siècle. Il a été possible de retracer l'itinéraire de l'attestation la plus importante de la réputation de Du Guesclin comme dixième Preux : son chapitre dans le *Triumphe des Neuf Preux* descend directement de la première mise en prose de la *Chanson de Bertrand du Guesclin*. Il a également été possible d'expliquer le passage au Portugal du motif, à l'aide du *Livro do Armeiro-Mor*. Pendant 150 ans, depuis les poèmes de Deschamps jusqu'à l'édition de Gallarde, le motif a connu une transmission continue attestée dans une multitude de sources de nature diverse qui se font l'écho et qui, dans leur résonnance, gardent vivante la mémoire du preux connétable.

Yvonne VERMIJN,
Université d'Amsterdam

39 — Pierre Gérard, *Le Triumphe des neuf preux*, *op. cit.*, p. 531.

40 — Wim van Anrooij, *Helden van weleer*, *op. cit.*, p. 171-175, a identifié plusieurs séries de portraits gravés des Neuf Preux antérieures au *Triumphe*. La question est traitée plus en profondeur par MartineThiry-Stassin, « Bertrand Du Guesclin, approches du *Triumphe des Neuf Preux* », *op. cit.*